

DESCRIPTION

DES

CRUSTACÉS RARES OU NOUVEAUX

DES COTES DE FRANCE

Par M. HESSE.

(Vingt-septième article.)

Feb. 1878

Description de deux nouveaux Crustacés parasites formant les deux genres nouveaux *Pachynesthus* et *Polyoon* (1).

Les Crustacés qui font l'objet de ce mémoire appartiennent aux espèces déjà assez nombreuses, quoique récemment découvertes, des parasites qui vivent renfermés dans l'intérieur de diverses espèces d'Ascidies.

Cette communauté d'existence a dû nécessairement exercer sur leurs habitudes et sur leurs formes extérieures une grande influence, qui, dans l'ensemble, les rapproche plus ou moins les uns des autres, mais qui cependant, dans les détails, n'est pas assez complète pour qu'il ne soit pas possible de saisir entre eux des différences qui servent à les distinguer. Ce sont ces caractères, dont j'ai dû nécessairement tenir compte, qui m'ont permis d'établir les deux nouveaux genres dont je vais donner ci-après la description.

B. — Espèces dont l'extrémité de l'abdomen est terminée par des lames plates et divergentes.

PACHYNESTHE VIOLET.

(*Pachynesthus violaceus*, Nobis).

Le mâle m'est inconnu.

La femelle (2) est de très-petite taille; elle a un millimètre

(1) De *παχύνεσθαι*, devenu gras; et de *πολύς*, beaucoup, ὄν, œuf.

(2) Planche 5, fig. 1 et 3.

de long. Vue en dessus, sa tête, qui est petite et plus étroite que le corps, offre sur sa partie antérieure et médiane un seul *œil* qui est relativement assez gros. Le bord frontal est légèrement arrondi au milieu et échancré sur les côtés; la base de la tête est plus large que son sommet.

Le *thorax*, qui occupe les trois quarts de la longueur du corps, est allongé; il va en s'élargissant de la base au sommet; ses côtés, qui sont tuméfiés et arrondis, forment au milieu une gouttière assez profonde, qui parcourt verticalement toute l'étendue du corps, de l'occiput à la base de l'*abdomen*.

Celui-ci est infiniment plus étroit que le thorax; il n'est formé que de deux articles, dont le premier, qui touche au thorax, est bien plus plat que celui-ci et est de forme légèrement bombée et arrondie, terminée par un appendice plat, bifurqué, dont les pointes divergentes se terminent en queue d'aronde, armées à leur extrémité de deux fortes pointes. On remarque aussi, de chaque côté du premier anneau abdominal, une sorte de membrane mince et transparente légèrement plissée longitudinalement et qui forme une marge assez large en bas du thorax (1).

Vue en dessous (2), la tête présente, de chaque côté du bord frontal, une paire d'antennes grosses, courtes et coniformes, réunies à leur base par un même pédoncule, dont la première, qui est la plus courte, présente deux ou trois articles armés de pointes et de poils, et la deuxième, qui est plus longue et qui en a aussi quatre ou cinq, lui ressemble pour la forme, et est aussi, comme elle, garnie de pointes et de poils (3).

A la base et au-dessous de ces antennes, on aperçoit, fixées à une petite protubérance médiane, arrondie, une paire de pattes très-longues et très-grêles, formées d'un article fémoral assez long et de deux autres articles d'un calibre plus étroit, terminés par une griffe aiguë (4).

(1) Fig. 1, 2 et 10.

(2) Fig. 2 et 4.

(3) Fig. 5.

(4) Fig. 6.

Un peu plus bas, et aussi sur la ligne médiane, on aperçoit le *bulbe buccal*, qui est arrondi et plus large à sa partie supérieure, et dont l'extrémité inférieure se termine par l'orifice de la bouche, de chaque côté duquel se voient des mandibules denticulées et d'une petitesse extrême.

On aperçoit en outre, en dehors, de chaque côté de celle-ci, deux petites pattes-mâchoires qui descendent verticalement, et dont les pointes dépassent légèrement le bord inférieur de la bouche, et en dehors et attenantes à ces petites pattes, deux autres plus larges et plus plates, qui sont placées de chaque côté.

Plus bas que celles-ci et à la base de la tête, se trouve une autre paire de pattes infiniment plus robustes, composées d'un article fémoral très-fort, suivi de deux autres articles également très-solides et terminés par une griffe puissante et crochue dont la pointe peut se rabattre sur les deux derniers articles de ces pattes.

Celles-ci sont suivies de quatre paires de pattes thoraciques (1) placées de chaque côté des anneaux de cette partie du corps, et qui sont toutes uniformément composées d'une sorte d'article basilaire charnu et creux qui forme une cupule assez profonde pour pouvoir recevoir la partie antérieure de ces pattes, composées de deux ou trois articles grêles et cylindriques, terminés par une griffe arquée et pointue.

Les bords latéraux du thorax sont, de ce côté, comme du côté de la face supérieure, très-tuméfiés et arrondis (2), formant des bourrelets sur lesquels on n'aperçoit que très-faiblement les divisions des articles thoraciques. Cette élévation des parties latérales contribue à former au milieu, comme cela a lieu en dehors, une gouttière dont j'ai parlé en décrivant la face supérieure, et qui est, de ce côté, un peu moins profonde, mais beaucoup plus large.

Enfin, le dernier appendice abdominal présente, en dessous

(1) Fig. 7 et 8.

(2) Fig. 2 et 3.

de ces pointes divergentes, deux autres qui sont plus courtes et arrondies et très-aiguës (1).

Vu de profil (2), ce Crustacé, qui, comme beaucoup de ceux que l'on rencontre dans les Ascidies et qui ont à peu près sa forme, a l'habitude de se cambrer en se renversant en arrière et forme ainsi un demi-cercle.

Dans cette position, on aperçoit bien plus évidemment l'effet de la tuméfaction occasionnée, je pense, par les œufs accumulés dans les parties latérales du thorax. Les plis formés par la contraction du corps s'accroissent visiblement du côté du profil dorsal, et l'on voit que le dernier article thoracique se termine par une sorte de protubérance arrondie qui s'élève considérablement au-dessus de la région abdominale.

Coloration. — Ce petit Crustacé a la tête blanche, ce qui la fait parfaitement ressortir et se distinguer du thorax, qui est de couleur violette hortensia d'une teinte très-agréable. Le milieu du corps est d'une teinte rouille très-foncée, et l'abdomen est blanc comme la tête, dont l'œil est rouge vif. La coloration en dessous est exactement la même qu'en dessus. Les œufs me sont inconnus, mais on les apercevait entassés de chaque côté du thorax à travers la peau, qui est très-mince et très-transparente.

Habitat. — Trouvé deux exemplaires seulement le 2 mai 1871, au port de Postrein, près de Brest, dans une Ascidie composée.

A. — Espèces dont l'extrémité de l'abdomen est terminée par des pointes aiguës.

POLYOONE JAUNE.

(*Polyoon luteum*, Nobis).

Mâle inconnu.

Femelle (3). — Elle est un peu moins tuméfiée, mais plus

(1) Fig. 11.

(2) Fig. 3.

(3) Fig. 12 et 13.

grande que celle de l'autre espèce, dont elle a deux fois la taille, c'est-à-dire 2 millimètres.

Son corps est gros et cylindrique, un peu plus étroit à ses deux extrémités qu'au milieu. La peau qui le recouvre est lisse et bien tendue, laissant apercevoir assez distinctement les divisions dont il est formé.

Vue en dessus, la tête est petite et bien distincte ; elle est plus étroite à son extrémité supérieure qu'à sa base ; son bord frontal est arrondi, et l'on aperçoit, non loin de celui-ci et sur la ligne médiane, un œil unique de moyenne grosseur.

Le *thorax* est divisé en cinq articles, qui forment à eux seuls la presque totalité du corps. Le premier est le plus petit, et le dernier est le plus grand. Les quatre premiers sont légèrement échancrés au milieu, sur les côtés, et ils sont tous bordés d'un limbe blanc étroit.

L'*abdomen* est formé de trois articles à peu près de la même longueur, mais de largeur différente, allant en diminuant de dimension de la base à l'extrémité inférieure, qui est terminée par deux appendices divergents armés de pointes aiguës et recourbées, pouvant au besoin faire fonction de griffes préhensiles.

Vu en dessous, on aperçoit de chaque côté du bord frontal une paire d'antennes doubles, courtes (1), divergentes et cylindriques, d'inégale longueur, composées de trois ou quatre articles hérissés de soies et de pointes rigides.

Un peu plus bas, et aussi de chaque côté, on voit une patte grêle, cylindrique, formée de trois articles, et terminée par une griffe légèrement recourbée (2).

Au milieu de la tête s'aperçoit le *bulbe buccal*, dont la conformation a beaucoup de rapport avec celle que je viens de décrire dans l'espèce précédente.

Enfin, au-dessous de celle-ci et latéralement, on voit une paire de pattes robustes, formées de trois ou quatre articles terminés par une forte griffe crochue (3).

(1) Fig. 14.

(2) Fig. 15.

(3) Fig. 16.

Les *pattes thoraciques* (1) sont au nombre de quatre paires, qui sont toutes conformées de la même manière. Elles sont fixées latéralement au milieu d'une sorte de cupule membraneuse, de laquelle émerge une capsule triangulaire terminée en pointe, et qui est destinée à recouvrir la base de ces pattes grêles et plates qui peuvent en sortir ou y rentrer à volonté.

Ces pattes sont formées de deux ou trois articles. Elles sont terminées par deux petites griffes, et leur bord inférieur est garni de petites pointes placées l'une à côté de l'autre, comme les dents d'un peigne.

Vu de profil, le corps paraît cylindrique (2) et un peu ballonné. La peau est lisse, et les anneaux sont assez distinctement indiqués. On aperçoit aussi, à l'extrémité de l'abdomen, les griffes recourbées qui le terminent.

Les *œufs* sont placés de chaque côté de l'abdomen, à la base du thorax, dans des tubes fusiformes dont la longueur et la grosseur égalent presque celle du corps entier; ils sont de grosseur moyenne, et par conséquent ils sont en nombre considérable (3).

Coloration. — La tête, ainsi que le corps et l'abdomen, sont de couleur jaune d'or très-vive. Une ligne étroite, violette, parcourt tout le corps verticalement, de la base de la tête à l'extrémité de l'abdomen. Deux raies rouges carmin, onduleuses, suivent aussi le même trajet de chaque côté de la ligne médiane. L'œil est également rouge, et les œufs sont d'une couleur violette très-foncée.

Habitat. — Trouvé dans le port marchand de Brest deux individus femelles renfermés dans une *Ascidie* composée, globuleuse, de couleur jaune vif, ponctués de petits points rouges (4).

(1) Fig. 17 et 18.

(2) Fig. 13.

(3) Fig. 12.

(4) Fig. 21.

BIOLOGIE.

L'existence complètement sédentaire, et pour ainsi dire de réclusion, à laquelle se trouvent condamnés les Crustacés que je viens de décrire, n'exige pas, comme pour ceux qui vivent en liberté, des moyens de locomotion perfectionnés, dont ils n'auraient du reste aucun emploi; aussi ceux qu'ils possèdent sont-ils plutôt destinés à leur servir à la reptation qu'à la navigation.

Renfermés constamment dans une enceinte extrêmement limitée, formée par un test de cellulose plus ou moins résistants, ils sont réduits, pour se mouvoir dans ces étroites demeures, à se frayer de vive force un passage, et, comme l'a très-bien observé M. le professeur Giard dans son remarquable travail sur les *Synacidies* (1), ils sont forcés de se tracer des galeries à l'aide desquelles ils s'introduisent dans les viscères; ils pénètrent dans les ovaires, et produisent des désordres tels que souvent ils occasionnent la mort de toute la colonie, et pourraient faire croire à l'existence d'une nouvelle espèce, alors que ces modifications ne sont que le résultat des perturbations qu'elles ont produites dans des individus déjà décrits.

Ce travail de fouissement, que je comparerai à celui de la Taupe grillon, de la Courtilière (*Gryllotalpa vulgaris*), a pour résultat de faire disparaître les cloaques communs et de les remplacer par de petites ouvertures très-rapprochées, dont il est facile de concevoir l'utilité pour ces Crustacés. Sans ces issues, en effet, les jeunes embryons ne pourraient sortir de cette enceinte ni se disséminer, et conséquemment contribuer à la dispersion de leur espèce, et les mâles, qui, si j'en juge par les Crustacés très-voisins de ceux-ci, que je connais, et qui sont extrêmement agiles et pourvus de tout ce qu'il faut pour nager avec facilité, seraient emprisonnés et réduits à un état de captivité qui est évidemment contraire au rôle qu'ils ont à remplir.

(1) Thèses présentées à la Faculté des sciences de Paris pour le doctorat des sciences naturelles. [Coulommiers, 1872, p. 55 et 56.]

Cette liberté, d'ailleurs, dont jouissent les mâles, explique facilement leur rareté, ou plutôt la difficulté qu'il y a de s'en procurer. Ils ne sont que rarement sédentaires. C'est nécessairement pour ce motif qu'on les rencontre moins que les femelles, qui sont condamnées à vivre toujours renfermées. Celles-ci sont d'ailleurs assez difficiles à apercevoir, à raison de leur extrême petitesse; et si ce n'étaient les œufs, qui sont généralement d'une couleur très-tranchante et qui dénotent leur présence, on ne les verrait souvent pas.

Les moyens de locomotion accordés à ces Crustacés pour surmonter les obstacles qui s'opposent à leur passage au milieu des viscères des Synacidiens se composent des pattes thoraciques, qui sont assez longues et grêles, et sont terminées, soit par une seule griffe crochue, comme dans le *Polyoone*, soit par plusieurs, comme dans le *Pachynesthe*. On remarque en outre, dans l'un et l'autre, les cupules placées à la base des pattes, desquelles elles émergent, qui, par leurs contractions et la facilité qu'elles ont de prendre plusieurs formes, peuvent s'appliquer comme des ventouses sur les surfaces et s'y fixer (1), ou, s'allongeant en pointe, servir de moyen de propulsion (2).

Enfin, il n'est pas sans intérêt de fixer son attention sur la manière dont se termine l'extrémité abdominale chez ces deux Crustacés.

Chez l'un, le *Pachynesthe violet* (3), il présente un appendice armé de deux pointes divergentes, en forme de queue d'aronde, en dessous desquelles sont deux autres pointes dirigées perpendiculairement, combinaison qui me semble destinée à attirer ou repousser les objets, ainsi que cela a lieu au moyen de la *gaffe* employée par les marins dans le même but.

Le *Polyoone* a également l'extrémité de l'abdomen armée de deux griffes qui, au lieu d'être plates, sont arrondies, courtes, crochues, et terminées par une pointe aiguë.

Elles peuvent aussi se relever, et alors servir à la propulsion,

(1) Fig. 7 et 8.

(2) Fig. 17 et 18.

(3) Fig. 1, 2, 3, 10 et 11.

ou s'abaisser, et en se rapprochant, saisir les objets de manière à les attirer et à fournir un point d'appui pour un mouvement rétrograde (1).

Relativement à l'alimentation de ces animaux, je suis nécessairement réduit aux conjectures ; mais il ne me paraît pas possible qu'ils ne vivent pas aux dépens de leurs hôtes, soit de leur substance, de leurs sécrétions ou de leurs œufs.

Par ce qu'elle enseigne sur son usage, la forme de la bouche (2), qui fournit généralement des indications précieuses à cet égard, n'en donne pas ici de précises, attendu qu'elle peut servir aussi bien à la succion qu'à la mastication ; il y a donc lieu de présumer qu'elle est employée dans les deux cas. Il paraît d'ailleurs évident qu'il y a nécessité qu'il en soit ainsi, car sans cela les Crustacés, qui sont dans l'impossibilité d'aller chercher leur nourriture au dehors, périraient infailliblement s'ils ne trouvaient pas à leur portée tout ce qui leur est nécessaire.

SYSTÉMATISATION.

Les deux Crustacés que je viens de décrire se rattachent évidemment, par leurs formes ainsi que par leur manière de vivre, à ceux que j'ai décrits précédemment, et que j'ai, comme ceux-ci, trouvés dans l'intérieur des Synacidies ; il me reste donc à faire valoir les caractères qui les en rapprochent ou qui les en éloignent, afin de pouvoir les placer dans la position qu'il convient de leur assigner.

Une difficulté, cependant, se présente : c'est celle qui résulte de la différence qui, d'après ce que j'ai déjà constaté dans des espèces semblables, doit exister entre le mâle et la femelle, et, dans ce cas, de savoir quel est le type qui doit prévaloir. Dans mon opinion, ce serait celui du mâle, car il n'est pas, comme les femelles, à raison de leurs fonctions génésiques, soumis à des déformations qui sont souvent si complètes,

(1) Il est particulièrement remarquable que la plupart des Crustacés parasites qui vivent dans l'intérieur des Ascidies offrent des dispositions semblables.

(2) Fig. 4.

qu'elles font disparaître entièrement les formes primitives en en substituant d'autres qui n'ont, avec les premiers, que de très-faibles ressemblances.

Je dois cependant dire que, chez ces Crustacés, l'altération dans les formes des femelles ne provient généralement pas, comme cela a lieu dans beaucoup d'espèces, de la présence des œufs dans les capacités thoraciques et abdominales qu'ils envahissent en entier. Chez celles-ci, ils sont presque toujours placés en dehors, dans des tubes ovifères (1); aussi n'est-ce pas à cette cause qu'il faut attribuer cette différence dans les formes, mais bien au genre de vie, qui n'est plus le même.

Les femelles, en effet, sont destinées à rester constamment captives dans le réduit qu'elles habitent; elles n'ont alors besoin que de faibles moyens de progression pour y circuler, tandis que le mâle, ainsi que les embryons, dont le rôle est de disséminer leur espèce, ont au contraire des organes qui leur permettent d'accomplir leur mission. C'est donc pour ce motif, par suite de la vie errante qu'ils mènent, que les mâles, comme je l'ai déjà dit, sont plus difficiles à se procurer que les femelles. Mais, comme le mâle et la femelle doivent, dans tous les cas, être décrits, peu importe que l'on commence par l'un ou par l'autre, puisque, en définitive, ils doivent l'être tous deux.

Parmi les espèces déjà assez nombreuses que j'ai décrites précédemment, et qui ont toutes la même origine et les mêmes mœurs, il y en a bien, et ce serait très-étonnant qu'il en fût autrement, quelques-unes qui, vues de profil particulièrement, offrent avec nos nouveaux Crustacés une certaine ressemblance de forme : telles que le *Ptéropode rouge* (t. I, pl. 44, fig. 14 des *Annales des sciences*, 1864), ainsi que le *Platipode rouge* (même planche, n° 15, même volume et même année). Mais, en les comparant, on voit aussitôt que les pattes n'ont pas la même conformation, que l'extrémité de l'abdomen n'a pas la même désinence, et qu'enfin le corps est infiniment plus étroit.

(1) Fig. 12.

Les mêmes rapprochements peuvent être aussi faits en ce qui concerne le *Mychophile rose* (t. IV, 1865, des *Annales des sciences*, pl. 6, fig. 1), le *Narcode rose macrostème* (même planche et même volume, fig. 1 A), et les *Biocryptes rose* et *jaune* (même ouvrage, même volume et même planche, fig. 1 B et 1 C). Mais encore ici trouve-t-on des différences manifestes dans la forme des pattes, qui, dans les premiers, sont simples et n'ont pas la même conformation, ainsi que l'extrémité de l'abdomen, mais qui, dans les deux Crustacés que j'ai désignés sous le nom de *Biocryptes rose* et *jaune*, ont au contraire beaucoup de ressemblance quant à la forme des pattes, et cependant s'en distinguent visiblement par celle des antennes, qui, au lieu d'être courtes et arrondies, sont longues, plates, et surtout par le prolongement membraneux, cupuliforme qui termine le thorax et sert, en les abritant, à protéger à leur base les tubes ovifères. Ainsi il est évident que, malgré certains points de ressemblance, nos deux nouvelles espèces sont parfaitement distinctes de celles que nous avons décrites précédemment. Par ces motifs, je les classerai donc parmi elles, en tenant compte nécessairement des caractères particuliers qui les distinguent, et à cet effet j'aurai recours au tableau synoptique que j'avais adopté pour la classification des espèces que j'ai publiées précédemment (1) et auxquelles celles-ci se rapportent.

GENRES.

Extrémité de l'abdomen terminée par :	A. des pointes aiguës.....	}	1. <i>Adranesius</i> .
			2. <i>Mychophile</i> .
			3. <i>Narcode</i> .
B. des lames plates..	}	4. <i>Polyoone</i> (*)	
		5. <i>Byocrypte</i> .	
		6. <i>Hypnode</i> .	
C. un prolongement plat, épaté, à pointes réunies, mais divergentes.....	}	7. <i>Pachynesthe</i> (*)	
		8. <i>Lygéphile</i> .	
			9. <i>Cryptopode</i> .

NOTA. — Les espèces indiquées par un astérisque (*) sont nouvelles.

(1) Voy. le tome IV, 5^e série, 1865, des *Annales des sciences*, p. 254.

TABLEAU synoptique dans lequel figurent deux nouvelles espèces de Crustacés parasites que j'ai ajoutées à celles que j'ai déjà découvertes dans les Synacidiés.

		GENRES.		
Pattes	simples	onguiculées et plates; antennes courtes et arrondies; appendices ovitecteurs.....	d'une seule pièce cupuliforme.....	} <i>Andranesius.</i>
			nuls.....	
		inermes et cylindriques.....	(plates et longues; appendices ovitecteurs bilobés, plats et latéraux.....)	} <i>Cryptopode.</i>
			antennes.....	
		doubles; antennes longues et cylindriques; appendices ovitecteurs doubles, plats et latéraux.....	(.....)	} <i>Hypnode.</i> <i>Lygéphile.</i>

NOTA. — Les astérisques (*) indiquent les nouvelles espèces.

Voici la caractérisation des deux nouveaux genres :

1^{er} genre. — PACHYNESTHE.

Mâle inconnu.

Femelle. — Tête petite, ovale, plus étroite à la partie supérieure qu'à sa base, pourvue, de chaque côté, d'une paire d'antennes doubles, courtes, cylindriques, dont les deux tiges, de longueur inégale, sont divergentes et partent d'un même pédoncule. Œil médian, petit. Corps cylindrique, allongé et tuméfié, déprimé au milieu, composé de cinq anneaux peu distincts qui vont en s'élargissant de la tête à l'extrémité inférieure du corps, et dont le plus grand, qui est le dernier, égale à peu près la longueur des autres. Bords inférieurs de celui-ci présentant de chaque côté une membrane mince, arrondie, plissée, formant une sorte de marge. Abdomen très-court, formé d'un seul anneau, arrondi, terminé par des appendices plats, pointus au bout et divergents, échanerés au milieu, en

queue d'aronde, munis en outre de deux pointes aiguës et légèrement recourbées. Bouche cylindrique, terminée par deux petites mâchoires et précédée de deux pattes longues et grêles, composées de deux articles terminés par une griffe. En dessous de la bouche, deux pattes larges et plates, et plus bas, de chaque côté du thorax, quatre paires de pattes, grêles et plates, terminées par plusieurs petites griffes : ces pattes émergeant d'une cupule placée à leur base et étant de plus protégées par un prolongement membraneux triangulaire qui en recouvre les trois quarts.

Œufs inconnus.

2^e genre. — POLYOONE.

Mâle inconnu.

Femelle. — Tête petite, triangulaire, pourvue d'une paire d'antennes doubles, grosses, courtes et cylindriques, composées de deux tiges inégales et divergentes, formées de deux ou trois anneaux partant d'un même pédoncule. Œil petit et médian. Corps allongé, cylindrique, allant en s'élargissant de la tête à l'extrémité thoracique. Anneaux thoraciques au nombre de cinq, dont les quatre premiers sont d'égale grandeur, et le dernier presque aussi grand que les autres. Abdomen très-étroit et court, cylindrique, formé de trois anneaux et terminé par deux pointes aiguës. Bouche cylindrique, terminée par de petites mâchoires. Pattes, les deux premières longues et grêles, formées de trois articles, suivies des autres, larges, courtes et plates, et de quatre autres paires longues, grêles, terminées par une griffe pointue : ces pattes étant rétractiles, ou du moins émergeant d'une sorte de cupule placée à leur base. Tubes ovifères fusiformes, aussi longs que le corps et presque de sa grosseur.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 5.

Fig. 1. *Pachymesthe* violet femelle, amplifié 70 fois, vu en dessus, montrant la quantité considérable d'œufs qui tuméfie les deux côtés du thorax, au milieu desquels se trouve une dépression longitudinale en forme de gouttière.

Fig. 2. Le même, vu en dessous, au même grossissement, chez lequel les bords latéraux sont plus écartés et laissent au milieu une dépression plus large qu'elle ne l'est en dessus.

Fig. 3. Le même, vu de profil.

Fig. 4. La tête du même, vue en dessous, fortement grossie.

Fig. 5. Ses antennes, très-amplifiées.

Fig. 6. Première patte, très-grossie.

Fig. 7 et 8. Deux pattes thoraciques très-amplifiées, vues l'une de face et l'autre de profil, montrant la cupule ou la cavité basilaire de laquelle elles émergent et la griffe qui les termine.

Fig. 9. Portion très-grossie du tissu cellulaire, montrant, à travers la peau, les divisions irrégulières produites par l'entassement des œufs.

Fig. 10 et 11. Extrémités très-grossies de l'abdomen du même, vues de face et de profil.

Fig. 12. *Polyoone* jaune femelle, vu en dessus, amplifié 70 fois.

Fig. 13. Le même, vu de profil et au même grossissement.

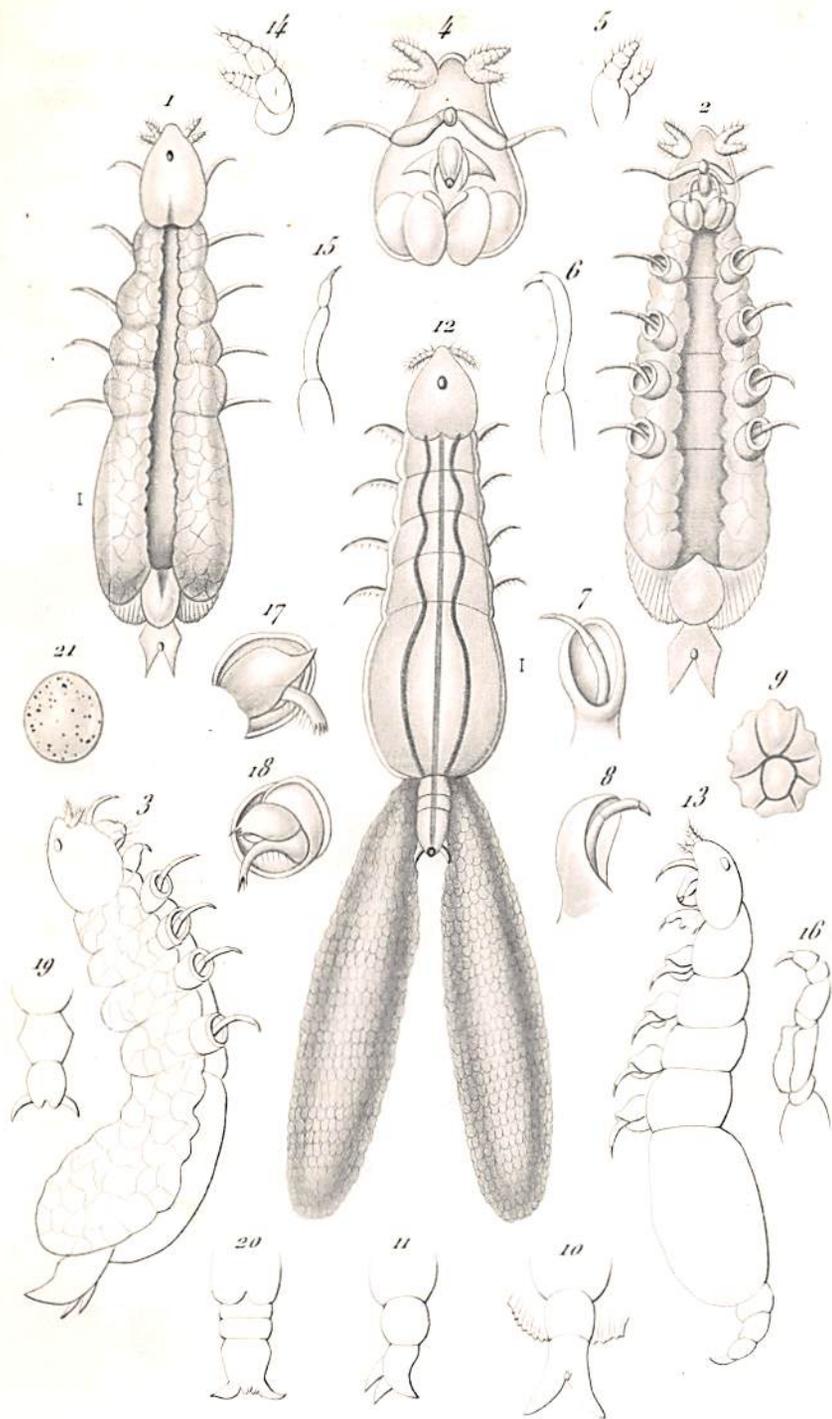
Fig. 14. Les antennes du même, très-grossies.

Fig. 15 et 16. Deux premières pattes, très-grossies.

Fig. 17 et 18. Deux pattes thoraciques, très-amplifiées, vues de profil et de face, montrant la cupule basilaire de laquelle sort la patte, qui est plate et terminée par plusieurs petites griffes pectinées, et qui est garnie, du côté intérieur, de petits poils rigides. On voit aussi au-dessus de ces pattes un appendice membraneux triangulaire, qui émerge de cette même cupule et qui couvre la base de ces pattes.

Fig. 19 et 20. Extrémité de l'abdomen, très-grossie, montrant les appendices qui le terminent, qui sont armés de griffes qui peuvent devenir préhensiles ou se relever en sens inverse.

Fig. 21. *Synacidie* globuleuse, de grandeur naturelle, dans laquelle j'ai rencontré ce Crustacé.



Hesse del.

Lagasse sc.

1 à 11 *Pachyneuste violet*. — 12 à 20 *Polygone, jeune*.

Imp. A. Salmon, r. Vieille Estrapade, 15, Paris.